



Convocation de l'Assemblée Générale du 24 mai 2024

Paris, 14 mars 2024 – Le Conseil d'administration de TotalEnergies SE s'est réuni le 13 mars 2024 sous la présidence de M. Patrick Pouyanné, Président-directeur général. Il a décidé de convoquer l'Assemblée générale ordinaire et extraordinaire des actionnaires de la Société le vendredi 24 mai 2024. L'avis de réunion de cette Assemblée sera publié prochainement au BALO (Bulletin des Annonces Légales et Obligatoires) et pourra être consulté sur le site internet de la Société. Le Conseil d'administration a également approuvé les documents qui seront soumis à l'Assemblée générale, incluant notamment le Rapport de gestion sur la situation de la Compagnie.

Gouvernance de la Compagnie

Les mandats d'administrateur de MM. Patrick Pouyanné, Jacques Aschenbroich, Glenn Hubbard et de Mme Anne-Marie Idrac viennent à échéance à l'issue de l'Assemblée générale des actionnaires du 24 mai 2024.

Il est rappelé que lors de sa séance du 21 septembre 2023, le Conseil d'administration a décidé à l'unanimité que le renouvellement du mandat de M. Patrick Pouyanné sera proposé à l'Assemblée générale du 24 mai 2024. Dans le cadre de la gouvernance équilibrée mise en œuvre depuis 2015, il a également décidé à l'unanimité que sera proposé le renouvellement du mandat de M. Jacques Aschenbroich qui occupe la fonction d'Administrateur Référent depuis le 26 mai 2023.

En réaffirmant son soutien à la qualité et pertinence de la stratégie de transition mise en œuvre depuis 2020, le Conseil d'administration a en effet jugé opportun de veiller à la continuité de la gouvernance et du leadership de la Compagnie. En effet, depuis 10 ans, Patrick Pouyanné fait un excellent travail pour piloter TotalEnergies dans un environnement complexe, délivrer des résultats financiers extrêmement solides et engager la Compagnie dans la transition énergétique plus rapidement et résolument que ses pairs. Le Conseil d'administration unanime compte sur son leadership et sa vision stratégique pour poursuivre la transition de TotalEnergies avec détermination et constance s'appuyant sur 2 piliers : *Oil&Gas* d'un côté, Electricité et Renouvelables de l'autre. Cette vision créatrice de valeur à moyen et long terme et cette stabilité stratégique constituent un atout et un facteur différenciant de TotalEnergies par rapport à ses pairs.

Par ailleurs, sur proposition du Comité de gouvernance et d'éthique, le Conseil d'administration a décidé de soumettre à l'Assemblée générale du 24 mai 2024 le renouvellement, pour une période de trois années, du mandat d'administrateur de M. Glenn Hubbard.

Compte tenu de son ancienneté au Conseil, Mme Anne-Marie Idrac ne sera plus considérée comme indépendante au sens du Code AFEP-MEDEF en mai 2024 et dès lors le renouvellement de son mandat ne sera pas proposé. Le Conseil remercie Mme Anne-Marie Idrac pour sa contribution exceptionnelle, notamment au sein du Comité de gouvernance et d'éthique, du Comité des rémunérations et du Comité Stratégie & RSE, dont il continuera à bénéficier jusqu'à l'échéance de son mandat.

Le Conseil d'administration a décidé de proposer à l'Assemblée générale la nomination de Mme Marie-Ange Debon en qualité d'administrateur pour une durée de trois années.

Mme Marie-Ange Debon, de nationalité française, est diplômée de l'École des hautes études commerciales (HEC) et de l'École nationale de l'administration (ENA), et titulaire d'une maîtrise de droit. Présidente du Directoire du Groupe Keolis, elle dispose d'une large expérience acquise dans l'administration puis dans de grands groupes internationaux dans les domaines des métiers de l'environnement et du transport et pourra notamment faire bénéficier le Conseil de ses compétences en matière financière, réglementaire et de gouvernance de grandes entreprises. Mme Marie-Ange Debon a indiqué qu'elle ne sollicitera pas le renouvellement de son mandat d'administrateur de Technip Energies qui vient à échéance en mai 2024.

À l'issue de l'Assemblée générale du 24 mai 2024, si les résolutions proposées sont approuvées, le Conseil d'administration sera composé de 14 membres, avec 7 nationalités représentées. La proportion d'administrateurs indépendants au sens du Code AFEP-MEDEF sera de 82%, ce qui est au niveau des meilleurs standards, et les proportions de femmes et d'hommes seront respectivement de 45% et 55%.

Avis sur le rapport *Sustainability & Climate – 2024 Progress Report*

Dans le cadre de la résolution approuvée par les actionnaires en mai 2023, portant sur l'ambition de TotalEnergies en matière de développement durable et de transition énergétique vers la neutralité carbone, le Conseil d'administration s'est engagé à rendre compte à l'Assemblée générale des actionnaires des progrès réalisés dans la mise en œuvre de cette ambition. Dans cette optique, le Conseil d'administration a arrêté le rapport *Sustainability & Climate – 2024 Progress Report* de la Compagnie qui sera présenté le 21 mars 2024 et soumis à un vote consultatif des actionnaires lors de l'Assemblée générale du 24 mai 2024. Ce rapport rend compte de la mise en œuvre de la stratégie et des progrès réalisés en 2023 au regard des objectifs à horizon 2030. Il rend notamment compte des résultats atteints en matière de réduction des émissions de la Compagnie et de sa contribution à une transition énergétique juste, ordonnée et équitable vis-à-vis de l'ensemble de ses parties prenantes.

Autres résolutions

Le Conseil d'administration soumettra également à l'Assemblée générale l'approbation des résolutions relatives à la rémunération de ses mandataires sociaux, la désignation des commissaires aux comptes en qualité d'auditeurs de durabilité ainsi que diverses résolutions d'ordre financier.

À propos de TotalEnergies

TotalEnergies est une compagnie multi-énergies mondiale de production et de fourniture d'énergies : pétrole et biocarburants, gaz naturel et gaz verts, renouvelables et électricité. Ses plus de 100 000 collaborateurs s'engagent pour une énergie toujours plus abordable, plus durable, plus fiable et accessible au plus grand nombre. Présente dans près de 130 pays, TotalEnergies inscrit le développement durable dans toutes ses dimensions au cœur de ses projets et opérations pour contribuer au bien-être des populations.

Contacts TotalEnergies

Relations Médias : +33 (0)1 47 44 46 99 | presse@totalenergies.com | [@TotalEnergiesPR](https://www.instagram.com/TotalEnergiesPR)
Relations Investisseurs : +33 (0)1 47 44 46 46 | ir@totalenergies.com



Avertissement

Les termes « TotalEnergies », « compagnie TotalEnergies » et « Compagnie » qui figurent dans ce document sont utilisés pour désigner TotalEnergies SE et les entités consolidées que TotalEnergies SE contrôle directement ou indirectement. De même, les termes « nous », « nos », « notre » peuvent également être utilisés pour faire référence à ces entités ou à leurs collaborateurs. Les entités dans lesquelles TotalEnergies SE détient directement ou indirectement une participation sont des personnes morales distinctes et autonomes. Ce document peut contenir des déclarations prospectives. Elles peuvent s'avérer inexactes dans le futur et sont dépendantes de facteurs de risques. Ni TotalEnergies SE ni aucune de ses filiales ne prennent l'engagement ou la responsabilité vis-à-vis des investisseurs ou toute autre partie prenante de mettre à jour ou de réviser, en particulier en raison d'informations nouvelles ou événements futurs, tout ou partie des déclarations, informations prospectives, tendances ou objectifs contenus dans ce document. Les informations concernant les facteurs de risques susceptibles d'avoir un effet défavorable significatif sur les résultats financiers ou les activités de TotalEnergies sont par ailleurs disponibles dans les versions les plus actualisées du Document d'Enregistrement Universel déposé par TotalEnergies SE auprès de l'Autorité des marchés financiers et du Form 20-F déposé auprès de la United States Securities and Exchange Commission ("SEC").